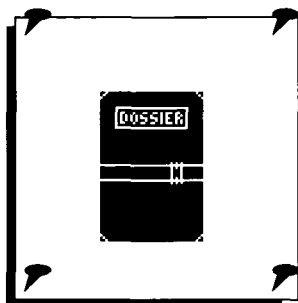


ENQUÊTES DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



Gaston BESSAY et Gérard BOUSSAC

Le secteur des Transports subit actuellement de profondes mutations économiques, certaines sont liées à la conjoncture, mais d'autres sont plus structurelles, notamment celles qui concernent le rôle des conditions sociales vis-à-vis de la concurrence. De toute évidence, le champ social justifie une observation plus approfondie. L'OEST a donc décidé de faire un effort dans ce sens. En particulier, il paraît intéressant de disposer d'outils d'analyse de la conjoncture sociale.

A partir de cet objectif, deux enquêtes sur les aspects sociaux du transport routier de marchandises ont été menées, l'une auprès d'entreprises sur la banque Lamy, l'autre auprès des inspecteurs du travail, et complètent l'enquête trimestrielle de l'OEST.

Même si c'est à partir de plus d'observations qu'il est possible de tirer tout ou partie de ce type d'enquête, il est paru intéressant d'en présenter ici les premiers résultats.

Enquête avec la banque Lamy

La première enquête réalisée sur le serveur Lamy essaie de croiser des indicateurs sociaux et économiques et d'établir certaines interrelations.

L'OEST, en collaboration avec le serveur télématique Lamy a réalisé une enquête d'opinion auprès des utilisateurs de cette banque.

Cette enquête a été menée du 8 au 28 février 1994 au moyen d'un questionnaire proposé aux utilisateurs du 36 15 Lamy.

Il était possible de répondre à ces questionnaires après l'utilisation "classique" de cette bourse de fret. Pendant ces vingt jours, 250 réponses ont été obtenues, dont les résultats sont communiqués ci-après.

Il faut rappeler toutefois que l'échantillon des entreprises qui ont répondu n'est pas représentatif de l'ensemble de la profession. Il s'agit pour la plupart d'entreprises petites et moyennes (1).

Le questionnaire demandait aux utilisateurs d'apprécier l'évolution de chacun des éléments énumérés ci-après (en baisse : -, équivalente : =, en hausse : +) :

(1) Dans cette enquête, les soldes des réponses aux questions sur l'activité, les prix ou l'investissement, sont plus dégradés que ceux observés dans l'enquête de conjoncture de l'OEST. Cela doit être dû à la sureprésentation des PME. Les enquêtes ultérieures permettront de valider cette hypothèse.

SOCIAL

	nombre de réponses				pourcentages			
	-	=	+	soldes	-	=	+	soldes
1-Activités	184	48	19	-165	73%	19%	7%	-66%
2-Prix	204	32	14	-190	81%	12%	5%	-76%
3-Achat de véhicules	173	48	26	-147	70%	19%	10%	-60%
4-Embauche	177	61	8	-169	71%	24%	3%	-68%
5-Infractions aux temps de repos et temps de conduite	50	91	104	+54	20%	37%	42%	+22%
6-Infractions aux vitesses limites	82	109	54	-28	33%	44%	22%	-11%
7-Infractions aux charges des véhicules	52	126	66	+14	21%	51%	27%	+6%
8-Le niveau des salaires	132	97	14	-118	54%	39%	5%	-49%
9-Combien de salariés avez-vous?								
1 à 5				68				28%
6 à 9				52				21%
10 à 49				80				33%
50 à 99				16				6%
100 à 199				11				4%
200 et plus				12				5%

Activité-emploi

Plus de 70% des enquêtés pensent que l'**activité** et l'**emploi** sont en baisse. Ce chiffre recoupe celui qui a été obtenu dans l'enquête auprès des inspecteurs du travail. Ceux-ci estiment aussi que l'embauche diminue dans les mêmes proportions de réponses. Or, il faut noter que cette dernière enquête réalisée fin 1993 montrait cependant un pessimisme moins accentué que celui enregistré au cours de l'été. Il y aurait donc un ralentissement de la dégradation de la situation sur ces points précis. Cela confirme les observations de l'enquête de conjoncture sur une stabilisation de l'activité à un niveau médiocre.

Prix et achat de véhicule

Le pessimisme le plus marqué s'exprime au niveau des **prix** puisque 80% des enquêtés considèrent que les prix sont en baisse. Ceci semble bien correspondre à la situation du marché qui montre que de nombreux contrats sont reconduits avec des baisses parfois très significatives pouvant atteindre parfois 10%. En moyenne, les prix de la zone longue ont reculé d'un point en 1993.

Dans ces conditions les entreprises semblent anticiper sur les futurs résultats financiers et renoncent à s'endetter pour renouveler leur matériel. Il faut noter que la baisse des immatriculations a atteint 20% en 1992 sur 1991 et un chiffre à peu près équivalent en 1993 sur 1992.

Infractions

Plus de 40% des enquêtés estiment que les **infractions** sont en augmentation, ce qui correspond également aux chiffres obtenus lors de la dernière enquête auprès des inspecteurs du travail.

Dans cet environnement relativement gris, ce sont peut être les chiffres les plus optimistes puisque la dégradation n'augmenterait que pour 22 à 27% des enquê-

SOCIAL

tés. Ces chiffres pourraient signifier une meilleure prise en compte par les entreprises et les conducteurs des conséquences de ces infractions.

Cette meilleure prise en compte, alliée à un renforcement des contrôles, peuvent expliquer cet optimisme mesuré.

Salaires

Les salaires n'augmentent que pour 5% des enquêtés, ce qui traduit bien à la fois les conditions actuelles d'exercice d'exploitation et la situation du marché du travail. Ce résultat se recoupe avec celui de l'enquête effectuée auprès des Inspecteurs du Travail Transports.

Dans cette enquête les entreprises de plus de 5 salariés sont surreprésentées par rapport à la structure du secteur. Ce "coup de sonde" donne des résultats qui ne paraissent pas aberrants compte tenu de la situation du marché et de ce que nous pouvons connaître par d'autres sources. Il sera intéressant de la renouveler pour en vérifier l'intérêt.

En conclusion, les indicateurs les plus préoccupants concernent les prix, l'activité et l'emploi, mais il faut rappeler que l'échantillon étudié donne surtout le sentiment des entreprises de taille plutôt moyenne, qui ressentent vraisemblablement le plus de difficultés pendant la période étudiée.

*
**

Enquête de conjoncture auprès des Inspecteurs du Travail Transports

Cette enquête a été réalisée en mai- août 1993 et octobre 1993 - janvier 1994, auprès des Inspecteurs du Travail Transports, sur les conducteurs routiers de marchandises, et particulièrement sur l'évolution de plusieurs données sociales.

Il ne s'agit que d'opinions, c'est-à-dire de l'idée que se font les enquêtés sur les questions posées. Bien évidemment, les inspecteurs du travail fondent leurs avis sur l'expérience qu'ils ont du milieu et notamment des nombreux dossiers qu'ils ont à traiter. L'intérêt est d'obtenir les avis d'experts dont la tâche essentielle, sinon exclusive, concerne la matière sociale dans les transports et en particulier le domaine des conducteurs routiers.

Le taux de réponse à ce questionnaire est supérieur à 60% et regroupe les avis de l'ensemble des subdivisions de l'IGMOT.

Tendances de la conjoncture sociale

Cette enquête a un double objectif : d'une part dégager les tendances de la conjoncture sociale sur une période bien déterminée, d'autre part mesurer les évolutions de tendances entre plusieurs enquêtes.

Les inspecteurs du travail ont acquis leur connaissance du milieu par l'étude d'un très grand nombre d'entreprises. Ces opinions seront comparées à celles obtenues dans d'autres enquêtes et par d'autres sources.

Le questionnaire demandait aux Inspecteurs du Travail Transports leur opinion sur l'évolution de chacun des éléments ci-après (en baisse : -, équivalente : =, en hausse : +) :

SOCIAL

	mai-août 93				octobre 93-janvier 94			
	-	=	+	soldes	-	=	+	soldes
emploi								
embauche	93%	7%	-	-93%	74%	21%	5%	-69%
CDD	13 %	22%	65%	+52%	13%	33%	54%	+41%
CDI	91%	9%	-	-91%	83%	13%	4%	-79%
intérim	32%	57%	11%	-21%	13%	73%	14%	+1%
licenciements économiques								
	-	3%	3%	+3%	-	22%	78%	+78%
conditions de travail								
dépassement de la durée légale								
	2%	53%	45%	+43%	-	50%	50%	+50%
non respect du temps de repos journalier								
	1%	55%	44%	+43%	5%	50%	45%	+40%
non respect du temps de repos hebdomadaire								
	1%	67%	32%	+31%	3%	54%	43%	+40%
non respect du temps de conduite								
	7%	40%	53%	+47%	-	56%	44%	+44%
travail de nuit								
	9%	69%	22%	+13%	7%	63%	13%	+6%
Salaires								
salaires	51%	46%	3%	-48%	50%	50%	-	-50%
primes	57%	27%	16%	-41%	52%	39%	9%	-43%
frais de route	34%	62%	4%	-30%	29%	71%	-	-29%

Evolution de l'emploi

En fait, en ce qui concerne l'**emploi**, le résultat de la première enquête recoupe celui de l'enquête Lamy (OEST-CNT effectuée sur le Minitel durant l'été 1993) dont le dépouillement indiquait que la plupart des embauches datait de plus de trois mois avec une majorité à plus de six mois. Le résultat se rapportant aux embauches est peut-être à relativiser dans la mesure où les inspecteurs du travail fondent vraisemblablement leur opinion sur le niveau des licenciements économiques dont ils sont systématiquement informés, ce qui n'est pas le cas pour les embauches. Ils ne sont pas non plus systématiquement avisés des licenciement individuels. L'évolution des licenciements économiques est sans doute plus pertinente, elle traduit bien sûr une dégradation de l'activité confirmée par la conjoncture (voir notes de conjoncture trimestrielle de l'OEST).

Ainsi compte tenu d'un environnement économique plutôt dépressif, les entreprises ont plutôt tendance à privilégier les contrats à durée déterminée (CDD) au détriment des contrats à durée indéterminée (CDI) pour disposer de la flexibilité nécessaire.

La deuxième enquête laisse apparaître une dégradation moins importante de l'emploi (embauche en baisse pour 74% des enquêtés au lieu de 93%, tendance au glissement des CDD vers les CDI, ralentissement des licenciements économiques mais toujours à un niveau important).

Il convient toutefois de corréliser l'évolution de l'emploi à celle de l'activité. Comme

SOCIAL

l'indique la note de conjoncture de l'OEST, l'évolution tendancielle des trois derniers mois connus (septembre, octobre, novembre) est de -0,7% par rapport aux trois mois précédents, on peut peut-être conclure que les plus fortes diminutions d'emplois sont derrière nous, après les ajustements effectués à l'automne 1993 qui suivent de très près les évolutions de l'activité.

En ce qui concerne les **conditions de travail**, la première enquête mettait en lumière le non respect des dispositions réglementaires notamment vis à vis du temps de conduite, du repos journalier et de la durée légale. Le non respect des temps de conduite est l'infraction la plus courante également relevée par les services de contrôle de la DTT. Cette dégradation des conditions de travail pourrait s'expliquer par la tension sur les prix et sur les marges accentuée ces mois derniers par la baisse de l'activité et le développement de la concurrence.

La deuxième enquête indique une très légère amélioration de la tendance pour le temps de repos et le temps de conduite or, les écarts ne sont pas très significatifs. La situation reste stagnante pour les salaires.

En définitive, les résultats de la première enquête ne sont pas non plus contradictoires avec ceux de l'enquête d'opinions réalisée par l'OEST auprès des transporteurs routiers de marchandises en juin quant aux prévisions du 3ème trimestre 1993. Ceux de la deuxième enquête montre une moindre dégradation d'une tendance toujours mauvaise. Dans l'environnement économique du secteur, il paraît cohérent que les indicateurs sociaux soient "au rouge", même s'il faut noter une très faible baisse du rythme de détérioration sociale.

Il reste cependant à vérifier ces chiffres. A cet effet, il est souhaitable de rechercher d'autres sources de comparaison et de recueillir les réactions sur ces résultats. Une troisième enquête sera lancée en avril-juin; après son dépouillement, nous serons peut-être plus à même de confirmer son intérêt et sa fiabilité.

Il apparaît que les résultats des deux premières enquêtes sont assez cohérents et qu'ils ne sont pas trop en contradiction avec les autres sources d'information. ■